

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission de l'Enseignement, de la Formation, de la Culture,
du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Convocation¹

Lundi 11 mars 2019 – 14h30
Rue du Lombard, 69 – Salle 323

Ordre du jour

1. Nomination de la deuxième vice-présidence

2. Proposition de résolution visant à promouvoir une nuit annuelle des sports en Région bruxelloise

déposée par M. Alain Courtois, Mme Dominique Dufourny, M. David Weytsman,
Mme Jacqueline Rousseaux et M. Abdallah Kanfaoui
doc. 122 (2018-2019) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (vote).
- Exposé des auteurs de la proposition de résolution.
- Discussion générale.
- Discussion et vote des points du préambule et du dispositif.
- Vote de l'ensemble de la proposition de résolution.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

3. Proposition de résolution concernant la restitution des restes humains et des biens culturels issus de la période coloniale

déposée par Mme Julie de Grootte, Mme Simone Susskind, M. Serge de Patoul, M. Gaëtan Van Goidsenhoven et Mme Zoé Genot
doc. 126 (2018-2019) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (vote).
- Exposé des auteurs de la proposition de résolution.
- Discussion générale.
- Discussion et vote des points du préambule et du dispositif.
- Vote de l'ensemble de la proposition de résolution.

4. Divers

Composition de la commission

Président : M. Mohamed Azzouzi
Vice-présidents : Mme Jacqueline Rousseaux, à désigner

Membres effectifs :

PS : M. Mohamed Azzouzi, M. Ahmed El Ktibi, Mme Isabelle Emmery, Mme Véronique Jamouille, M. Julien Uyttendaele
MR : M. Alain Courtois, Mme Corinne De Permentier, Mme Jacqueline Rousseaux
DéFI : M. Eric Bott, M. Serge de Patoul
cdH : M. Hamza Fassi-Fihri
Ecolo: Mme Magali Plovie

Membres suppléants :

PS : M. Bea Diallo, Mme Nadia El Yousfi, M. Marc-Jean Ghysseles, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu, Mme Simone Susskind
MR : M. Jacques Brotchi, M. Olivier de Clippele, Mme Marion Lemesre, M. David Weytsman
DéFI : M. Michel Colson, Mme Joëlle Maison, Mme Fatoumata Sidibé
cdH : Mme Julie de Grootte, M. Bertin Mampaka Mankamba
Ecolo: M. Alain Maron, M. Matteo Segers

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).